

# l'ours des Pyrénées



# la renaissance de l'Ours



**L**e 1er novembre 2004, en fin de matinée, Cannelle, dernière ourse de souche pyrénéenne, est abattue par un chasseur, lors d'une battue au sanglier sur les hauteurs d'Urdo, en vallée d'Aspe (Béarn, Pyrénées-Atlantiques).

Du cœur des vallées pyrénéennes jusqu'au plus haut niveau de l'Etat, les français témoignent leur indignation ; le Président de la République regrette une *"grande perte pour la biodiversité en France et en Europe"* ; le 13 janvier 2005, un plan de renforcement de la population d'ours dans les Pyrénées est annoncé par le ministre de l'Ecologie.

L'objectif annoncé est de parvenir à pérenniser la présence d'une trentaine d'ours d'ici 3 ans.

"Partout dans le monde la question de la conservation est posée, que l'on pense aux baleines, aux éléphants ou aux rhinocéros en Afrique, aux tigres de Sibérie, aux tortues marines ou aux dizaines de milliers d'espèces animales et végétales, connues ou même encore inconnues aujourd'hui menacées. Chacun doit prendre sa part de responsabilité. Nous le demandons, pour ce qui est leur part aux autres peuples. Les ours font partie de la part des Français."

Serge Lepeltier, ministre de l'Ecologie.

# un territoire pour l'Ours

L'ours est opportuniste dans la recherche de sa nourriture et il choisit la ressource alimentaire la plus abondante du moment en limitant au minimum la dépense énergétique pour se la procurer. Omnivore, l'ours est aussi un prédateur naturel dont le territoire de vie et de chasse se superpose parfois avec celui des troupeaux et des habitants des montagnes. Les principaux problèmes engendrés par la présence de l'ours sont donc liés aux conflits avec le monde de l'élevage

: prédation sur les troupeaux et partage de l'espace montagnard. Pour améliorer la cohabitation entre l'homme, les troupeaux et l'ours, et aider à ce que chacun puisse avoir sa place, des mesures de protection, dont l'efficacité est démontrée, existent et doivent être développées : une présence humaine continue auprès des troupeaux, l'aide de chiens de protection, le regroupement chaque nuit des moutons dans des parcs qui peuvent être clos par des filets de contention.



La conservation de la nature pose un problème d'éthique : celui de notre relation aux autres. Qu'il soit à poils ou à plumes, l'animal sauvage n'est pas un décor qui nous appartiendrait. Il mérite toute notre attention.



Certains ont misé contre l'ours et continueront de le faire mais ils n'ont pas d'argument sérieux à faire valoir. Leur vision d'une montagne morte, vidée de la nature qui dérange l'économie, n'est pas partagée par la majorité des montagnards. Ainsi, dans les Pyrénées centrales, suite à la réintroduction de trois ours en 1996/1997, le développement économique entrepris aujourd'hui par l'association Pays de l'Ours-ADET est reconnu et on estime à une centaine les emplois créés directement liés à ce programme de réintroduction. Durant la saison 2002, les dommages causés aux troupeaux par l'ours en Pyrénées centrales françaises se sont élevés à 86 bêtes. Les ours ont donc prélevé 0,086% du cheptel de brebis estivant en "zone à ours" dans la même région (100.000 brebis). Or, les éleveurs admettent unanimement un taux de pertes estival habituel hors ours de 3%, soit 2400 bêtes par an. Aucune exploitation pyrénéenne n'est donc menacée par la présence de l'ours.

# P Ours et la biodiversité

L'ours a des habitudes alimentaires qui ressemblent à celles des hommes : il est omnivore avec une nette dominance de végétaux, en particulier des fruits : faïnes, myrtilles, framboises.. Il vit essentiellement en forêt . Il est exigeant en termes d'habitat et demande un écosystème bien conservé. Derrière la protection de l'ours, il y a la plante, l'oiseau, la qualité de l'air, de l'eau

et de la terre. La couverture forestière est importante dans les Pyrénées et la nourriture y est abondante. L'ours peut y vivre, ce n'est pas une utopie. La réintroduction de trois ours slovènes dans les Pyrénées centrales en 1996/1997 est d'ailleurs une vraie réussite du point de vue biologique et déjà une dizaine d'ours sont nés.



Un mâle peut peser jusqu'à 250 kg et une femelle jusqu'à 120 kg. Son domaine vital varie de 100 à 400 km<sup>2</sup>. De décembre à mars, les ours hibernent dans des tanières. Les femelles qui attendent des petits les préfèrent chaudes, sèches, déjà creusées et plutôt situées à moyenne altitude. Une femelle peut donner naissance à plusieurs oursons (de un à trois) tous les 2 ou 3 ans mais les chances de survie d'un ourson ne sont que de 50%. Les mâles solitaires, eux, n'hésitent pas à hiberner en haute montagne, dans des terriers recouverts par plusieurs mètres de neige.

# L'ours et l'homme



L'homme n'a pas grand chose à redouter de l'ours, sauf s'il est propriétaire de moutons ou de ruches ! Les randonneurs très nombreux qui parcourent les Pyrénées en rêvent mais ne le voient quasiment jamais. Que cela ne vous empêche pas d'emporter vos jumelles ! Si vous avez la chance d'en apercevoir un, comme quelques privilégiés ces dernières années, observez-le de loin et cédez lui la place. Ils sont chez eux. N'essayez pas d'effrayer un ours, ils ont déjà suffisamment peur de l'homme et c'est pour cela qu'ils l'évitent. Repartez d'où vous êtes venu s'il s'agit d'une ourse accompagnée d'oursons, elle partira de son côté.

L'ours a beaucoup plus à redouter de l'homme. Aucun homme n'a été blessé par un ours en France depuis qu'il est protégé mais beaucoup d'ours ont été braconnés. On a parlé d'ours

tués en "légitime défense". La majorité des chasseurs sait qu'il ne faut pas organiser de battue avec des chiens dans une zone où se trouve un ours, surtout s'il s'agit d'une femelle suivie. La plupart des chasseurs respectent l'ours, et l'évitent comme il les évite. Si malgré tout un chasseur se retrouve involontairement près d'un ours, il doit impérativement oublier qu'il a une arme et s'en aller calmement. Même une charge d'intimidation sur un chien n'est pas destinée à l'homme. Tout tir contre un ours est absolument inexcusable.

L'ours doit surtout craindre ceux qui veulent le tuer parce qu'ils veulent sa disparition. Il s'en méfie depuis des milliers d'années en Europe de l'Ouest, c'est pour cela que tout véhicule, tout randonneur, tout bruit insolite le perturbe et l'empêche de vivre normalement. Ne l'oubliez pas quand vous serez "chez lui".



Ursus arctos pour les intimes, l'ours est de mœurs nocturnes et crépusculaires en France à cause de la pression humaine. Doué d'une mauvaise vue mais d'un bon odorat et d'une excellente ouïe, l'ours détecte très rapidement la présence de l'homme et le fuit.





# Demain

# Ours

Sans lâchers de nouveaux ours, cette espèce disparaîtra de notre pays.

FERUS approuve la perspective du nouveau programme de réintroductions d'une dizaine d'ours annoncé par le ministre de l'Écologie, mais rappelle que ce chiffre n'est pas un objectif en soi : si le taux de reproduction de ces ours est aussi bon que celui des trois ours slovènes déjà lâchés, une réintroduction de 5 individus suffira peut-être. Si par contre des difficultés surviennent (braconnage, maladie, accident, stérilité), il faudra poursuivre l'opération jusqu'à l'obtention d'une population viable.

L'objectif doit clairement demeurer tout au long des années à venir la restauration d'une population d'ours en bon état de conservation sur l'ensemble des Pyrénées françaises et espagnoles.

**Dès aujourd'hui ces ours sont placés  
sous notre responsabilité collective,  
veillons au succès de ce projet.**



**FERUS** est une association issue de la fusion du **Groupe Loup France**, fondé en 1993 au moment de la réapparition du loup et d'**ARTUS**, qui fût l'un des principaux artisans de la réintroduction des trois ours de 1996/97 : Pyros, Mellba et Ziva. Son objectif aujourd'hui est de favoriser la réussite du retour du loup partout en France où les conditions sont favorables et travailler à la restauration d'une population viable d'ours dans les Pyrénées. "FERUS travaille en partenariat avec de nombreuses associations, en particulier celles de la coordination Cap-Ours qui comprend 30 organisations pyrénéennes et nationales. L'un des principaux partenaires de FERUS est le WWF France. Pour nous rejoindre et nous aider, contactez-nous à notre adresse postale : FERUS BP 114, 13718 Allauch-cedex, ou via notre site internet : [www.ours-loup-lynx.info](http://www.ours-loup-lynx.info) . FERUS édite une Revue trimestrielle : La Gazette des Grands Prédateurs."

